



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du 15 mai 2023

**Présents : Jean-Luc, Guy, Jean, Jean-Pascal, Dominique, Pierre, Charles, Fred**

### 1. Situation financière

compte courant : 4.368,10 €

compte sur livret : 15.500 €

comptes pilotes : 6.197,33 € (43 membres en positif pour 7.360,37 €, 5 membres à 0, 12 membres entre 0 et -150 € pour - 508,37 €, 3 membres en négatif pour plus de - 150 € pour - 654,67 €)

TOTAL : 15.912,95 €

Grosses dépenses depuis le dernier conseil d'administration :

Essence : 9.417,12 €

Remplacement du démarreur de l'Océanair : 1.386,72 €

Réparation du GARMIN de l'Océanair : 2.242,08 €

Grosse dépense à venir :

Peinture du Savannah

Prêt CIC : reste à rembourser 4.315,80 € en 18 mensualités de 255,83 € jusqu'au 15.09.2024

Prêt kit Savannah : reste à rembourser 16.438,36 € à rembourser en 52 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

HdV depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Océanair : 84 h 43' dont 49 h 50' en double et 34 h 53' en simple

ULM : 105 h 24' dont 70 h 17' en double et 35 h 07' en simple

Le nombre d'heures de vol de l'Océanair est inférieur à celui de l'année précédente pour la même période pour l'Océanair (97 h 58'). La baisse concerne les heures solo (34 h 53' au lieu de 63 h 43') tandis que les heures en double sont en augmentation (49 h 50' au lieu de 34 h 15'). La baisse des heures solo s'explique sans doute par les mauvaises conditions météo et l'indisponibilité de l'avion du fait de la panne de démarreur.

Au contraire le nombre d'heures vol de l'Ikarus est supérieur (99 h 24' l'an passé pour la même période). L'augmentation concerne l'instruction (70 h 17' au lieu de 57 h 48') tandis que le nombre d'heures en solo diminue légèrement (35 h 07' au lieu de 41 h 36').

En conclusion : bravo à nos instructeurs et à leurs élèves, mais les heures de vol ne peuvent pas être réalisées uniquement en écoles de pilotage !

## **1 - Atelier Savannah**

Après environ 1500 heures de travail de construction du kit, on s'approche à grands pas du premier vol qui sera réalisé par Jean.

Merci à Richard qui a effectué les premières démarches obligatoires : nous disposons maintenant de l'immatriculation provisoire W 79MQ et de l'indicatif radio : **F - JKAY**.

Le bureau demande à Pierre d'assurer désormais l'aéronef pour le vol (il ne l'était jusqu'à présent qu'au sol). Le montant total de la prime annuelle d'assurance s'élèvera à 2.880 euros dont 1.885 euros au titre de l'assurance casse pour une valeur de l'appareil fixée à 65.000 euros.

## **2 - Vente de l'Ikarus**

Aucun membre de l'aéro-club n'a manifesté d'intérêt pour acquérir l'Ikarus. Comme prévu, Jean-Luc l'a donc mis en vente sur Aéro Coin, le Bon Coin, ULM.com, et Vol moteur. 6 contacts à ce jour mais aucune suite pour l'instant, les personnes qui s'étaient déclarées intéressées et avaient annoncé leur visite pour voir l'appareil n'ont plus donné de nouvelles. Compte-tenu de l'urgence à reconstituer la trésorerie du club, les membres du bureau s'accordent pour que le prix soit baissé à 29.500 euros.

Jean-Luc va republier l'annonce à ce nouveau prix sur les mêmes médias en y ajoutant le site du RSA, ULM Occasion et ULMag.

## **3 - Projet de construction d'un hangar avion**

Jean-Luc et Dominique ont rencontré Pierre-Yves Marolleau, président de l'Agglo 2B, le 24 avril dernier. Celui-ci leur a fait bon accueil. Il va solliciter le service juridique sur le montage juridique à envisager entre l'Agglo 2B, les investisseur/opérateur et l'aéro-club. D'autre part, il va nous faciliter une rencontre avec des financeurs éventuels. A suivre...

## **4 - Projet RSA**

Le RSA a lancé il y a plusieurs années un projet de construction de trois avions Zennair bi-place 120 CV prévu pour être mené par des aéro-clubs en partenariat avec des lycées, dénommé projet Pégase (cf. la note ci-jointe établie par Jean). Un seul de ces projets paraît actuellement en mesure d'aboutir.

Le RSA propose à l'aéroclub du Bocage de reprendre la construction de l'un des appareils « abandonnée » à l'aéro-club d'Aix en Provence.

Le projet est entièrement financé par le RSA, en ce compris les frais de remplacement ou de réparation de pièces détériorées ou mal mises en œuvre.

Les membres du bureau s'accordent sur la belle opportunité que cela représente pour l'aéro-club pour le dynamisme duquel nous avons pu mesurer l'impact du projet de construction du Savannah. Il est décidé de se rendre à Aix pour rencontrer les responsables du projet qui souhaitent « ardemment » qu'il soit repris et réussi par d'autres au plus vite.

Tous les éléments recueillis ainsi que l'étude de la convention à souscrire avec le RSA confiée à Dominique feront l'objet d'une présentation pour décision au prochain CA.

**Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :**

- **Le vendredi 16 juin : à 18 heures : réunion du Conseil d'administration ouverte aux seuls administrateurs suivie d'un temps convivial ouvert à tous à partir de 20 heures 30**
- **Le vendredi 7 juillet : soirée à thème organisée à Cholet sur le thème de la sécurité en vol suivie d'un barbecue. L'invitation ne va pas tarder...**
- **Le dimanche 17 septembre 2023 : manifestation inscrite à l'agenda officiel des journées du patrimoine, l'aéro-club fête ses 40 ans et présente au public le Savannah : différentes animations, vols de promenade... prévoyez d'être disponible pour l'association, il faudra de nombreux volontaires pour la préparation et la réalisation de la journée !!!**

Le Secrétaire,

Le Président,



Proposition d'un nouveau projet,

Construction d'un avion,

Le projet de construction d'un ULM initié le 24 septembre 2021, programmé sur 2 ans se concrétise et se termine ce premier semestre 2023.

**Pari gagné**, la participation des membres de l'Aéroclub du Bocage a montré une disponibilité et une motivation assurant ainsi le succès de cette aventure.

*Nous ne pouvons pas en rester là.*

L'engagement de l'Aéroclub du Bocage pris lors de l'adhésion de notre association à la Fédération RSA nous incite à continuer cette belle aventure.

La raison d'être d'un club RSA est, entre autres de construire un aéronef.

Ce nouveau projet doit répondre à plusieurs impératifs,

- Un appareil biplace école,
- Un avion au prix de revient de l'heure inférieur à l'Océanair,
- Une construction de type kit, assurant un projet sur 2 ans et demi.
- Un appareil de type métallique adapté à nos locaux et notre outillage
- Une opportunité en accord notre structure associative,

**Opportunité**

Il y a quelques années, la fédération RSA a lancé le projet "Pégase"

Celui-ci consistait à fournir 3 kits avion de type Zenair CH 650 B, (biplace métallique)

A ce jour, et après plusieurs déboires, deux aéronefs sont prêts à prendre leurs vols.

Le troisième, après plusieurs changements de cadre est en Stand by.

Ce kit partiellement construit se trouve dans le club RSA d'Aix en Provence, Aero Aix Expérimental.

Je propose de récupérer les éléments de cette construction partiel afin de terminer le projet.

### Définition du projet

Le projet Pégase permet à un club RSA d'obtenir gracieusement tous les éléments permettant de construire un aéronef.

Les différents kits sont,

- Eléments de structure
- Motorisation
- Instrumentation

### Etat des lieux

Le kit comprend tous les éléments métalliques permettant de construire l'aéronef.

Le moteur reconditionné à neuf est un Lycoming O235 de 120 CV.

### Propriété,

L'avion un fois terminé sera la propriété du la Fédération RSA, et le Club RSA Aéroclub du Bocage en aura la jouissance, sous convention, signé avec la Fédération RSA.

Eléments construits



*Jean Leclair*